

**LA VILLE DE COLOMIERS (40 529 habitants)
POUR LE PAVILLON BLANC HENRI MOLINA
RECHERCHE EN INTERNE/EXTERNE
UN.E CHARGE.E DE PROGRAMMATION ET DE PRODUCTION
CATEGORIE A – CDD 6 MOIS**

Deuxième ville de Haute-Garonne, située à 10 minutes à l'ouest de Toulouse, Colomiers bénéficie d'une situation géographique déterminante et de la proximité du plus important pôle économique et industriel de l'agglomération et d'un pôle exceptionnel de développement et d'innovation.

Se déployant sur plus de 5 800 m², le Pavillon Blanc Henri Molina réunit en un même lieu une médiathèque et un centre d'art contemporain, avec pour objectif de croiser image et écriture. Ouvert depuis juin 2011, le Pavillon Blanc est un outil majeur de savoirs, de création, de pratiques et de rayonnement culturel.

Sous l'autorité de la directrice de l'établissement, vous pilotez la programmation du Pavillon blanc Henri Molina, en particulier la mise en œuvre du programme septembre 2022 – janvier 2023, ainsi que la préparation du programme février 2023 – août 2024.

ACTIVITES

En tant que chargé.e de production

- Assurer la coordination du suivi de production des expositions et le suivi des événements du lieu, en lien étroit avec les agents du service programmation et les artistes et intervenants programmés, ainsi que les éventuels partenaires ;
- Assurer le commissariat des expositions en cours et à venir ;
- Assurer le suivi administratif, financier et technique de l'ensemble des programmes :
 - o Au niveau administratif : rédaction de contrats, suivi du parcours des contrats, en lien étroit avec le service administratif
 - o Au niveau budgétaire : suivi des dépenses selon les règles des finances publiques, suivi de la clôture budgétaire pour les budgets programmation, suivi des dossiers de subvention
 - o Au niveau technique : suivi en lien avec le régisseur technique, selon les règles de l'ERP

En tant que chargé.e de programmation

- Piloter la **mise en écriture et le maquettage du livret-programme mars-août 2023**
- Piloter la **définition, la mise en œuvre et l'animation du rétro planning sur la nouvelle programmation pour la saison 2023-24** du Pavillon blanc : définition de l'orientation culturelle, mise en place rétro calendrier, des réunions de concertation en équipe, animation de certaines réunions
- Assurer le suivi des outils et tableaux de bord partagés du service

PROFIL SOUHAITÉ

- Fonction publique territoriale – Catégorie A – Filière administrative - Cadre d'emplois des attachés territoriaux
- Poste non permanent – CDD de droit public – Durée : 6 mois
- Correspondance RIME : FP2CUL01
- De formation supérieure dans le domaine de la culture et du spectacle vivant
- Expérience sur des missions similaires exigée

- Connaissance de l'environnement juridique et administratif du domaine culturel
- Connaissance des procédures budgétaires et financières
- Connaissance de l'art et de la création contemporaine, ainsi que de l'écosystème de la création artistique
- Connaissance de la scène artistique nationale et internationale
- Connaissance des réseaux culturels et institutionnels de la création artistique
- Connaissance des procédures budgétaires et financières
- Aptitude à la conduite de projet
- Maîtrise de l'outil informatique

- Capacité à travailler en équipe et en transversalité
- Sens de l'autonomie
- Force de proposition
- Sens de l'intérêt collectif et du service public

RENSEIGNEMENTS LIÉS AU POSTE

- CDD de 6 mois
- Poste à pourvoir dès que possible
- Temps complet – Fermeture du Pavillon Blanc le lundi - Travail 1 samedi sur 2
- Lieu de travail : Pavillon blanc Henri Molina
- Rémunération : statutaire

CANDIDATURE

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Victoire LOURIAIS, Directrice du Pavillon blanc Henri Molina, au 05.61.63.50.04 ou victoire.louriais@mairie-colomiers.fr

Vous voudrez bien adresser un CV et une lettre de motivation **avant le 31/08/2022**, à l'attention de
Mme le Maire de la Ville de Colomiers :
Par courrier : 1 place Alex-Raymond – BP 30330 – 31776 COLOMIERS Cedex
Par mail : drh-parcourspro@mairie-colomiers.fr

Dans le cadre de sa charte d'accueil et d'intégration des travailleurs handicapés, la Ville de Colomiers a signé une convention avec le fonds d'insertion des personnes en situation de handicap afin de favoriser le maintien dans l'emploi et le recrutement.